EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatre du mois de juillet, le Conseil municipal de la Commune de POUILLY-les-NONAINS s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 heures, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

Etaient présents : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Philippe NEMOZ, Céline POMMIER, Régis LAURENT, Adjoints, Mmes et MM. Catherine MOUILLER, Lysiane CHATELUS, Pierre CREPIN, Annette CARTIER DUBOST, Laetitia DUFOUR, Anthony FAYET, Yves GAULIER, Pierre Alexandre GIRARD, Christiane ROSSILLE, Martine MERIGOT,

Absents excusés: Véronique FILLION pouvoir à R LAURENT, MURCIER Pierrick pouvoir à A FAYET,

Absents : Samyha LOUBIBET, Sandrine DELFIEU, CHAIZE Christophe Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201766-20230704-D202339-DE

Accusé certifié exécutoire

Secrétaire de séance : Laetitia DUFOUR

Date de la convocation : mercredi 28 juin 2023

Réception par le préfet : 06/07/2023

N°2023-39 OBJET : RECENSEMENT de la POPULATION du 18 JANVIER au 17 FÉVRIER 2024 – DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil municipal que le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Pour réaliser l'enquête de recensement, il y a lieu de nommer un coordonnateur communal. Il propose à l'assemblée que M. Pierre-Alexandre GIRARD, conseiller municipal, soit chargé de cette fonction qui avait été effectuée par M. MARTIN Eric lors des précédents.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- décide de nommer M. Pierre-Alexandre GIRARD, coordonnateur communal,
- charge M. le Maire de prendre l'arrêté de nomination qui désignera également les agents recenseurs chargés de l'assister.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Affiché le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 5 juillet 2023

Le Maire, Eric MARTIN

La secrétaire de séance, Laetitia DUFOUR